

Le 2 décembre 2020

Par SDÉ et courriel

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Affaires juridiques - Hydro-Québec
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'adoption des normes de fiabilité PER-003-2, PER-006-1, PRC-025-2, PRC-027-1 - Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)
Votre dossier : R-4135-2020 - Notre référence : R061217

Chère consœur,

La présente fait suite à la lettre de l'entité RTA au présent dossier datée du 26 novembre 2020 dans laquelle elle demande un délai de 24 mois, au lieu de 18 mois, pour l'entrée en vigueur des normes PER-006-1 et PRC-027-1 au dossier.

Le Coordonnateur indique qu'il considère raisonnable la demande de l'entité RTA de prolonger le délai de 6 mois. À cet effet, le Coordonnateur soumet que, bien que le dépôt à la Régie des normes ait été fait dans le contexte de pandémie qui était déjà connu, le Coordonnateur constate que la NERC a révisé son plan de mise en œuvre pour offrir aux entités un délai de 24 mois pour l'entrée en vigueur des normes PER-006-1¹ et PRC-027-1².

Finalement, dans un souci de cohérence avec les commentaires effectués par le Coordonnateur dans le dossier R-4132-2020 et pour éviter toute confusion, il mentionne qu'il est approprié en l'espèce de préconiser le processus réglementaire puisqu'une demande d'adoption de normes vient d'être soumise à la Régie, ce qui est distinct des cas de demandes de report en prévision de non-conformités possibles, pour lesquels le Coordonnateur demeure d'avis que les entités doivent s'adresser à la Régie dans son rôle de surveillance.

¹ [Plan de mise en œuvre de la NERC de la norme PER-006-1.](#)

² [Plan de mise en œuvre de la NERC de la norme PRC-027-1.](#)

Veillez recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL, avocate

cc. Me Pierre Grenier